



Le 26 janvier 2016, tous en grève dans les écoles !

Les effets sur les services publics d'une politique gouvernementale qui finance, sans réelles contreparties, les aides aux entreprises en diminuant la dépense publique sont désastreux.

Dans ce contexte d'austérité, les écoles ne sont pas épargnées et les conditions de travail des personnels des écoles se sont dégradées ces dernières années, notamment suite à la réforme des rythmes scolaires accentuée par les ingérences grandissantes des municipalités.

Par ailleurs, la question des moyens accordés réellement à l'école reste d'actualité avec des classes toujours aussi chargées, l'absence de soutien, notamment le manque de Rased, et de formation continue.

Concernant les enseignants des écoles, il est plus que temps que le gouvernement reconnaisse leur investissement et leur professionnalisme pour la réussite de leurs élèves et mette fin à leur déclasserement salarial qui les place en bas de l'échelle des comparaisons internationales.

Pour la première fois depuis cinq ans, et suite aux mobilisations des agents, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires est prévu en février prochain.

Les enseignants des écoles sont concernés à plusieurs titres.

Il s'agit, d'une part, de revaloriser significativement les salaires « gelés » depuis près de 6 ans, sachant qu'en réalité les salaires nets baissent chaque année en raison de la hausse des cotisations retraite.

L'enjeu est, d'autre part, d'obtenir une ISAE à 1 200 euros par an pour tous les PE et son intégration dans le salaire, ainsi qu'une amélioration significative des carrières.

Les personnels des Écoles doivent peser pour que ce rendez-vous salarial permette d'obtenir des avancées significatives pour l'augmentation de leurs salaires.

Les organisations syndicales (SNUipp-FSU, CGT ÉDUC'ACTION, SNUDI-FO et SUD-EDUCATION) appellent l'ensemble des enseignants et personnels des écoles à se mettre en grève, avec l'ensemble des agents de la Fonction Publique, pour exiger une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, le triplement de l'ISAE et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.